



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie.

Date : le 12/01/2018.

Lieu : Montsecret (61).

Présents : Didier BOISBLUCHE, Huguette DUTEIL, Tristan DUTERTRE, Chantal GAUMER, Philippe HAUREE, Gilbert LE CLECH, Patrice LEGAL, Michel LINDET, Claude ROBILLARD (à partir de 21h30), Dominique ROUSSEL.

Invités : François BEAUDOUIN (président du CoDep 61), Roger LOUVET (président du CoDep 14).

Excusés : Hervé DEHAIS, Claude ROBILLARD (jusqu'à 21h30), Luc GRANTE (président du CoDep 50), Fabrice PIGNET (président du CoDep 27).

Horaires : 20h30 – 23h30.

Ordre du jour :

- Vœux, courrier reçus et représentations,
- Comptes rendus des réunions des sphères,
- Questions diverses.

1^{er} point : Patrice LEGAL, au nom du Comité Directeur souhaite la bienvenue à Didier BOISBLUCHE, nouvel élu depuis la dernière Assemblée Générale du Coreg et nous présente ses vœux. Ceux-ci sont un message d'espérance pour le cyclotourisme, en souhaitant que les bonnes relations se perdurent entre le CoReg et les CoDep et les licenciés prennent du bonheur et de la joie à pratiquer.

Plusieurs membres du comité directeur ont déjà participé à des assemblées générales suite à des invitations :

Codep 27, 61 et 76,

61 : CT Alençon,

76 : AC Pavilly, GT Rouen, CC Yvetot, ACT Montivilliers,

et le Coreg Normandie s'est excusé de ne pas avoir été à celles de :

14 : AC Hérouville : jour de l'Assemblée Générale fédérale,

50 : CC Cherbourg : celle-ci se déroulait le même jour que celle du CoReg (A noter qu'un représentant était présent à Vernon).

76 : CC Allouville-Bellefosse qui était programmée le jour du séminaire Codep-Coreg.

Dans les prochains jours, des membres se rendront aux AG du CoDep 50 et du CoDep 14, et des clubs du :

Codep 14 et 50,

27 : VC Vernon, CL Évreux

50 : CC Agon-Coutainville, CC Montebourg-St-Germain de Tournebut,

76 : RC Caudebec-les-Elbeuf.

D'une manière générale, il est constaté que peu de clubs invite les structures (CoDep ou CoReg), tout comme peu de clubs envoie leur compte-rendu d'assemblée générale. Cela n'a rien d'obligatoire mais permet aux membres des structures de connaître les activités menées.

Par contre les CoReg et CoDep doivent envoyer leurs comptes rendus d'AG à la fédération. En ce qui concerne le CoReg Normandie, cela vient d'être fait.

2^{ème} point : Fonctionnement et travail dans les sphères.

Patrice LEGAL rappelle que depuis sa constitution, le CoReg Normandie fonctionne en 4 sphères : « sphère ressources et organisation », « accueil toutes pratiques », « formation/sécurité », « tourisme/communication ».

Huguette DUTEIL a souhaité quitter la sphère « formation/sécurité » et rejoindre la sphère « Accueil - toutes pratiques »

Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

SIRET : 824 657 084 00011

IBAN : FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 – BIC CMCIFRPP



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



qui regroupe les activités jeunes, féminines, accueil tout public et le VTT. Didier BOISBLUCHE intègre également cette sphère avec comme volonté de s'occuper du VTT.

Tout comme en 2017, en 2018, il convient que chaque responsable de sphère organise les travaux de celle-ci avec les différents membres afin de présenter des dossiers travaillés lors des réunions de comité directeur.

Les dates des réunions du comité directeur pour 2018 sont arrêtées aux jours et lieux suivants :

- Mardi 20 mars à Alençon (61) à la maison des sports, à 18h30,
- Vendredi 1 juin à St Georges des Groseillers (61) à 18h30, en prélude au départ du « Tour Cyclotouriste 2018 de la FFCT »
- Lundi 17 septembre à Houlgate (14) au CSN, à 18h30,
- Vendredi 12 octobre à Houlgate (14) au CSN, à 18h30 : préparation de l'assemblée générale du samedi 24 novembre qui aura lieu à Montebourg (50) et les repas à Valognes (à 4 km).

3^{ème} point : La messagerie FFCT :

Lors de la réunion du 9 mai, nous avons refusé l'idée d'adresses courriel génériques ; à ce jour, la fédération ne nous laisse pas le choix et nous nous devons d'utiliser obligatoirement les adresses attribuées par celle-ci. C'est ainsi que 5 adresses ont été créées : une pour le président, le secrétaire, le trésorier, le délégué régional jeunes et le délégué à la formation.

Patrice LEGAL s'est déjà connecté sur la sienne et distribue les codes secrets aux 4 autres titulaires. Il reste à chacun de s'approprier son fonctionnement. Il est toujours possible de rediriger les messages arrivant sur cette boîte aux lettres vers sa messagerie personnelle.

Trois autres boîtes génériques vont être demandées à la FFCT pour le Délégué Régional Tourisme, le délégué Sécurité et le délégué VTT.

4^{ème} point : Le tour des sphères.

La sphère ressources et organisation :

Les finances :

Dominique ROUSSEL présente le point sur la trésorerie au 12/01/2018.

A ce jour, sur le compte courant, il reste 2 069,39 € et sur le livret associatif 41 200,01 € sachant que certaines sommes n'ont pas encore été encaissées, notamment en ce qui concerne le guide et des participations des Codep ou des participants pour la formation « Moniteur » du 4^{ème} trimestre 2017.

Dominique ROUSSEL explique qu'il est difficile de récupérer les financements pour la formation moniteurs (qui sont répartis pour 1/3 au participant, 1/3 au CoDep et 1/3 au CoReg) après la formation. Pour les prochaines formations, les participations financières devront obligatoirement être réglées avant le début du stage.

L'assemblée générale 2017 à Vernon :

Bilan :

C'est une AG qui s'est bien déroulée dans l'ensemble. Le temps de remise des récompenses est trop long surtout celui des Rayons normands. Il faut envisager dès 2018, une remise de récompenses dissociée de l'Assemblée Générale. Celle-ci pourrait se dérouler le 03 ou le 10 novembre à Caen.

Le repas s'est bien organisé et était tout à fait correct.

Le taux de participation est d'environ 49 % des clubs, représentant 59,75 % des voix. Pourrons-nous arriver à avoir plus sachant qu'en s'affiliant à la FFCT, un club s'engage à participer à la vie des structures auquel il appartient ?

Nous le saurons lors des prochaines assemblées.

Suite à l'approbation du changement des statuts en ce qui concerne le siège social et l'ajout d'un article au règlement intérieur concernant le remboursement des frais des bénévoles, il faut effectuer la déclaration auprès de la préfecture.

Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

SIRET : 824 657 084 00011

IBAN : FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 – BIC CMCIFRPP



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Chantal GAUMER en est chargée.

A retenir :

L'Assemblée Générale 2018 aura lieu le samedi 24 novembre à Montebourg (50).

L'Assemblée Générale 2019 aura lieu le 23 novembre à Domfront-en-Poiraise (61).

La sphère Tourisme et communication :

Le guide :

En 2018, nous avons constaté une demande réduite du nombre de guides ; certains CoDep en ayant pris moins que le nombre de licenciés !

Que faisons-nous de celui-ci ? Est-il bien distribué à chaque licencié ? Profitons-nous de celui-ci pour faire de la promotion ? Le reconduisons-nous pour 2019 et sous la même forme ?

Constats : C'est un outil qui est attendu par les licenciés mais c'est aussi un bon support de communication externe. Peut-être faudrait-il envisager une communication interne et une autre externe ? Pouvons-nous imaginer deux guides ? Mais cela veut dire plus de frais engagés et moins de ressources !

Est-ce que la rédaction d'un flyer pour la communication externe est la solution ?

Il faut sûrement modifier l'ordre des informations dans le guide et réfléchir à un article pour expliquer l'intérêt de prendre une licence.

Autre difficulté : le CoReg pourrait ne plus valider les manifestations sur le site de la FFCT, cela veut dire que nous ne pourrions plus faire les extractions comme nous les faisons pour les insérer dans le guide. Il faudra que ce soit les CoDep qui les réalisent et les transmettent au groupe guide.

➡ La sphère communication va réfléchir au guide régional 2019. Didier BOISBLUCHE rejoint d'ailleurs également cette dernière.

Si certains lecteurs de ce compte-rendu ont des idées sur le guide régional, ils peuvent les transmettre par écrit à Chantal GAUMER ou Gilbert LE CLECH.

Tourisme :

Un groupe s'est constitué avec des représentants référents de chaque département et s'est réuni récemment avec Marie Guignon, salariée fédérale chargée de mission labels. Le Coreg de Normandie est un des premiers à s'être pourvu d'une commission tourisme aussi étoffée. A charge maintenant à chacun des membres de se faire connaître auprès des différentes instances du tourisme de chaque département.

Après Dieppe (76), Flers (61) et Domfront-en-Poiraise (61), un nouveau territoire vélo pourrait voir le jour à Portbail (50).

Une réunion des délégués tourisme sera proposée avant l'été pour faire le point des actions. La réussite sera au rendez-vous que si un véritable travail d'équipe est mené.

Cela engendrera des frais de déplacement qui seront à supporter par les structures d'appartenance des membres, d'autant plus que la FFCT s'est engagée à reverser une partie des frais d'adhésion (base VTT et Territoire vélo) aux structures.

Tout le monde s'accorde sur ce principe.

La sphère Accueil Toutes Pratiques :

Les jeunes :

Le Concours National d'Education Routière 2017 : Il a eu lieu les 27 et 28 octobre au Quessoy (22) : 6 jeunes y étaient présents accompagnés de 2 encadrants. L'équipe finit 2^{ème} de France.

Auparavant, un entraînement à Goderville avait permis de bien se préparer, se connaître, souder le groupe et reprendre confiance.

Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

SIRET : 824 657 084 00011

IBAN : FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 – BIC CMCIFRPP



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Encore un grand bravo à tous ces jeunes qui ont été fort brillants.

Financement et subvention pour la saison 2018 :

En 2017, le CoReg a « navigué à vue ». Pour 2018, il est indispensable de se donner des règles et établir un plan de financement.

Rappel des règles appliquées en 2017 :

Pour la SNEJ, le transport (car et camions), l'achat des maillots ainsi que 43 € avaient été pris en charge par le CoReg plus 140 € par encadrant.

Pour le trait d'union et pour les séjours, ce sont 3 € par nuit, par jeune et par encadrant.

Une aide exceptionnelle de 5 € a été attribuée pour les jeunes et les encadrants qui ont dormi hors de chez eux la veille du critérium régional à la Sauvagère.

Pour 2018 et jusqu'en 2020 (fin de l'olympiade), nous avons décidé de continuer à aider les actions jeunes, en les organisant (CRER, CRJC), en les pilotant (SNEJ et CNER) et en les subventionnant de la manière suivante :

La SNEJ :

Comment faire ? Il faut avoir conscience que les bénévoles prennent de gros risques en y accompagnant des jeunes qu'ils ne connaissent pas forcément et qu'ils n'ont pas de moyen pour les identifier. Regrouper des jeunes de 8 à 18 ans, filles et garçons est un problème. Faut-il emmener tout le monde ? Faut-il envisager n'emmener que les 8/12 ans ou que les 13/18 ans ? Comment la fédération peut-elle organiser deux événements (séjour et concours d'éducation routière) en même temps ? Faut-il réserver la SNEJ seulement aux jeunes qui sont assidus toute l'année dans les écoles cyclos ? Est-ce qu'il faut reconduire le maillot ? Tristan DUTERTRE a pensé qu'un drapeau normand par enfant ou par petit groupe serait également intéressant. Quelle règle appliquons-nous en ce qui concerne le financement des encadrants ? Celle-ci n'est pas forcément la même que celle du règlement : si nous suivons la règle du PLJ, c'est 2 pour les 6 premiers jeunes et 1 supplémentaire par tranche de 6 sachant que pour les activités sur route ou dans les chemins, c'est 2 pour 12. C'est à nous de définir la règle.

Après beaucoup de réflexions, nous en arrivons à la conclusion qu'il faut emmener les jeunes qui le souhaitent et que le maillot sera conservé sachant que c'est un point très positif qui permet de montrer une cohérence du groupe.

Pour rappel, la région n'a pas subventionné les actions pour les jeunes en 2017 et il en sera de même pour 2018 et les prochaines années !

Financement, voici la règle fixée pour 2018 :

Le CoReg financera le transport (car et camions) mis en œuvre par celui-ci ainsi que le maillot (1 pour TOUS les jeunes et les nouveaux encadrants) et 50 % des frais des encadrants.

Les 50 autres % du coût des encadrants seront répartis sur les jeunes. Il paraît évident que les encadrants ne doivent rien déboursier sur leurs propres deniers sachant qu'ils donnent déjà de leur temps de congés pour certains.

Cela revient à dire que le montant demandé pour chaque jeune souhaitant participer à la SNEJ s'élèvera à entre 300 et 350 € par jeune (contre 200 € en 2017). Cette somme peut apparaître comme une somme certaine pour les familles mais qui, ramenée au nombre de jours et au dépaysement des participants est relativement correcte.

Pour mémoire, sans aide, le coût de la SNEJ s'élève à 500 € par jeune.

Les séjours et le trait d'union : Nous reconduisons les mêmes règles qu'en 2017, à savoir 3 € par nuit par jeune et pour l'encadrement.

Le critérium régional en 2018 : la date est fixée au dimanche 15 avril. Il se déroulera à Houlgate où chaque club pourra être hébergé à sa propre initiative. Pour cela, il appartient à chaque responsable de club de prendre contact avec le CSN dès maintenant.



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



~~En 2017, Tristan DUTERTRE avait bénéficié de l'aide des bénévoles du club soutien à l'organisation. Pour 2018, il en est différemment puisque ces derniers ne vont pas reconduire leur aide.~~

~~Un groupe de travail autour de Tristan DUTERTRE va être constitué avec Roger LOUVET qui aidera en matière de tracé des parcours en sollicitant le club d'Houlgate, Didier BOISBLUCHE et Huguette DUTEIL pour les questionnaires et les divers ateliers.~~

~~De plus, il convient de trouver une vingtaine de bénévoles le jour même pour la logistique en dehors des encadrants ! Claude ROBILLARD demande et obtient l'accord du Comité Directeur régional et des Présidents de Codep présents afin que la remise à niveau des moniteurs et initiateurs devant faire l'objet d'un recyclage en 2018 se fasse en 2 temps, à savoir une partie théorique le 17 mars à Argentan et une partie pratique lors du critérium régional le 15 avril.~~

~~Didier BOISBLUCHE fournira à Tristan DUTERTRE le tableau de l'organisation de l'an dernier pour pouvoir envisager la logistique.~~

~~Didier BOISBLUCHE et Patrice LEGAL feront travailler les moniteurs et les initiateurs sur l'organisation d'un critérium lors du recyclage théorique à Argentan.~~

~~Après s'être fait communiquer les besoins, Gilbert LE CLECH procédera à la réservation du CSN.~~

Pour éviter que ce soit toujours les mêmes personnes qui se chargent de l'organisation du critérium, peut-être faudrait-il adopter le fonctionnement de l'ex-Basse-Normandie à savoir que chaque CoDep l'organisait à tour de rôle. Ce point sera mis à l'ordre du jour de la réunion du 20 mars 2018.

La sphère Formation / Sécurité :

Sécurité :

Le séminaire pour présenter le module de formation sécurité a été organisé le 18 novembre, à la Maison du Vélo à Caen. Denis Vitel, de la commission nationale « sécurité » était présent.

La formation :

Plusieurs formations ont eu lieu :

- Stage moniteur à Houlgate sur 3 week-ends. C'était une première. 9 stagiaires dont 3 hors CoReg. Pendant ce stage, un recyclage moniteur a eu lieu sur un week-end : la formation de 7 participants a été remise à jour et cela pour 3 ans.
- Stage animateur à Poses : 10 stagiaires.
- Stage initiateur : 11 stagiaires (3 du CoDep 14, 2 du CoDep 76, 6 du CoDep 27).
- Stage dirigeant à Houlgate le 20 décembre : 25 personnes, stage très positif. Certaines personnes présentes n'assistent jamais à aucune réunion.
- Stage animateur en cours : la première journée a eu lieu à Montebourg le 16/12, la deuxième journée a lieu le 13 janvier à St Sauveur le Vicomte avec 6 participants.

Il faut vérifier que les stages soient bien inscrits sur le site de la fédération (et seul Hervé DEHAIS a accès au site pour le faire). Si cela n'est pas fait et enregistré, la personne ne verra pas sa qualification sur sa licence et ne pourra pas faire valider son école cyclo (entre autres).

D'autre part, un recyclage pour au moins 25 moniteurs doit être proposé dans les semaines à venir, mais également pour un bon nombre d'initiateurs.

Projets 2018 :

Après échanges et propositions de Claude ROBILLARD, il est décidé de mettre en place un recyclage en 2 parties (théorique et pratique). La partie théorique se déroulant le samedi 17 février à Argentan (travail sur 2 sujets) et la partie



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



pratique à l'occasion du Critérium régional du jeune cyclotouriste à Houlgate. La validation du recyclage nécessitera obligatoirement la participation aux deux parties.

La participation, en tant que bénévole à la SNEJ au service de l'organisateur (FFCT), sans encadrement des jeunes de son club, pourra être considérée comme la partie pratique.

Pourrait être organisée, sous réserve de disponibilité, une séance de rattrapage théorique en novembre.

Date de la prochaine réunion : Mardi 20 mars à Alençon à la maison des sports, à 18h30.

signatures :

le Président : Patrice LEGAL

la secrétaire : Chantal GAUMER